



ᑲᑎᑲᑦ ᑕᑦᑎᑦᑲᑦᑲᑦ ᑕᑦᑲᑦ  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee

## PROCÈS-VERBAL DE LA 139<sup>e</sup> RÉUNION DU CCEK (APPROUVÉ)

**DATES** : Les 13 et 14 mars 2014

**LIEU** : Hôtel-Musée Premières Nations, Wendake (Québec)

### **SONT PRÉSENTS :**

#### **Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :**

Michael Barrett, président  
Betsy Palliser, vice-présidente

#### **Nommés par le gouvernement du Canada :**

Claude Abel  
Thessa Girard-Bourgoin  
Line Choinière (par appel conférence le 14 mars 2014)

#### **Nommées par le gouvernement du Québec :**

Paule Halley  
Sylvie Létourneau  
Julie Samson

#### **Secrétaire exécutif :**

Benjamin Patenaude

#### **Analyste en environnement :**

Stéphanie Benoit

### **INVITÉS**

Nancy Dea, Consultante pour l'ARK  
Pierre Baril, Président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Bernard Lauzon, Secrétaire général associé du bureau du Secrétariat au développement nordique  
Joanne Laberge, Directrice de la coordination et de l'administration du bureau du Secrétariat au développement nordique

## **1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

La 139<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 9 h 15, le 13 mars 2014, à l'Hôtel-Musée Premières Nations situé à Wendake, Québec. Le président ouvre la réunion et invite les membres à suggérer des modifications à l'ordre du jour. La 139<sup>e</sup> réunion du CCEK se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

### **1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

### **2. Adoption des procès-verbaux des 136<sup>e</sup>, 137<sup>e</sup> et 138<sup>e</sup> réunions ainsi que de la conférence téléphonique du 10 février 2014**

### **3. Affaires découlant de la 138<sup>e</sup> réunion et correspondance**

- a) Exploration minière sur les terres adjacentes aux terres de la catégorie I
- b) Recyclage des canettes d'aluminium au Nunavik
- c) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada
- d) Groupe de travail sur la participation publique – MDDEFP
- e) Adoption du Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik-ARK

### **4. Budget, secrétariat et membres**

- a) Budget
- b) Renouvellement de l'entente de financement
- c) Secrétariat
- d) Membres
- e) Rapport annuel 2012-2013
- f) Rapport annuel 2013-2014
- g) Plan d'action quinquennal 2015-2020

### **5. Évaluation environnementale au Nunavik**

- a) Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ
- b) Dépliant sur les processus d'évaluation environnementale
- c) Projet pilote de formation sur les processus d'évaluation environnementale
- d) Évaluation des impacts sociaux des projets de développement soumis aux différents processus

### **6. Activités minières**

- a) Loi modifiant la Loi sur les mines
- b) Projet de réhabilitation des sites d'exploration minière abandonnés au Nunavik – mise à jour
- c) Processus d'évaluation environnementale applicables au projet minier ferrifère Hopes Advance
- d) Approbation du projet de Nunavik Nickel – infrastructures maritimes à Baie Déception
- e) Consultations publiques sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium

### **7. Gestion des matières résiduelles**

- a) Projet de réhabilitation de deux dépôts de barils de bitume à Kuujuarapik
- b) Recyclage des appareils électroniques au Nunavik

### **8. Aires protégées au Nunavik**

### **9. Secrétariat au développement nordique**

### **10. Divers**

- a) Chronique dans *Makivik Magazine*

- b) Atelier sur l'acquisition et la diffusion des connaissances – CCEBJ, Mistissini
- c) Forum science environnement du MDDEFP– 19 février 2014 à Québec

## **11. Date et lieu de la prochaine réunion**

### **2. Adoption des procès-verbaux des 136<sup>e</sup>, 137<sup>e</sup> et 138<sup>e</sup> réunions ainsi que de la conférence téléphonique du 10 février 2014**

Les membres passent en revue leurs commentaires sur les procès-verbaux des 136<sup>e</sup>, 137<sup>e</sup> et 138<sup>e</sup> réunions ainsi que de la conférence téléphonique du 10 février 2014. Les procès-verbaux des 136<sup>e</sup> et 137<sup>e</sup> réunions et celui de la conférence téléphonique du 10 février 2014 sont adoptés. L'adoption des procès-verbaux de la 138<sup>e</sup> réunion et de la conférence téléphonique du 10 février 2014 est reportée à une date ultérieure.

### **3. Affaires découlant de la 138<sup>e</sup> réunion et correspondance**

#### **a) Exploration minière sur les terres adjacentes aux terres de la catégorie I**

Le 17 janvier 2014, le CCEK a transmis une lettre au sous-ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pour lui demander comment son ministère traite les projets d'exploration minière qui ont lieu dans les terres adjacentes aux terres de la catégorie I. Le MDDEFP a accusé réception de la lettre le 24 janvier et a informé le CCEK que sa lettre avait été transmise au sous-ministre adjoint de la Direction générale de l'eau, de l'expertise et des évaluations environnementales, M. Jacques Dupont. Les membres attendent une réponse.

#### **b) Recyclage des canettes d'aluminium au Nunavik**

À la 138<sup>e</sup> réunion, les membres du CCEK ont décidé d'effectuer un suivi auprès de RECYC-QUÉBEC puisque l'organisme n'avait pas encore répondu aux correspondances du CCEK concernant la situation du recyclage des canettes d'aluminium au Nunavik. Le 11 mars 2014, un courriel a été transmis au directeur des procédures opérationnelles et de la gestion et du développement des talents de RECYC-QUÉBEC, M. Réal Brassard, afin d'assurer l'avancement du dossier. À ce jour, il semble que certains marchands du Nunavik n'acceptent pas de rembourser la consigne des canettes d'aluminium admissibles.

#### **c) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada**

Le 18 février 2014, le CCEK a transmis une lettre d'appui et un avis au sous-ministre du MDDEFP, M. Clément d'Astous concernant le lancement d'une troisième phase du projet de nettoyage des sites de la ligne Mid-Canada. Ces documents ont également été transmis en copie conforme à des représentants de l'Administration régionale Kativik (ARK) et du ministère de la Défense nationale.

#### **d) Groupe de travail sur la participation publique – MDDEFP**

Le 29 octobre 2013, le CCEK a reçu une lettre du sous-ministre du MDDEFP, M. Clément d'Astous, concernant l'état d'avancement des travaux du groupe de travail sur la participation publique. Lors de la 138<sup>e</sup> réunion, les membres ont demandé qu'une réponse soit transmise au sous-ministre pour lui demander de tenir le CCEK au courant des faits nouveaux dans ce dossier et lui faire part de l'intérêt du CCEK à participer aux prochaines activités du groupe de travail. Un projet de lettre est présenté et approuvé suivant la révision des membres.

## **e) Adoption du Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik - ARK**

À la 138<sup>e</sup> réunion du CCEK, une des auteurs du Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik, M<sup>me</sup> Véronique Gilbert, a fait une présentation sur les objectifs proposés dans le Plan de gestion. À la demande des membres, un courriel a été transmis le 5 mars 2014 à un représentant du MDDEFP pour connaître l'état d'avancement du processus d'approbation du Plan de gestion. Les membres sont informés que l'ARK devrait obtenir une réponse concernant l'approbation du Plan de gestion à la fin de mars suivant le délai administratif requis pour ce processus administratif.

Des membres soulignent que le CCEK pourrait fournir de l'assistance technique à l'ARK et aux villages nordiques pour la réalisation de certains projets pilotes décrits dans le Plan de gestion et la priorisation de certains projets en fonction des aspects pratiques et de la faisabilité financière. Les membres demandent que le Plan de gestion, après qu'il ait été approuvé par le MDDEFP et rendu disponible, fasse l'objet de discussions à une réunion ultérieure.

## **4. Budget, secrétariat et membres**

### **a) Budget**

Les prévisions budgétaires du CCEK pour l'exercice financier 2014-2015 sont présentées. Après leur avoir apporté certaines modifications, dont l'ajout du surplus reporté de 2013-2014, les membres demandent qu'elles soient transmises aux autorités responsables.

### **b) Renouvellement de l'entente de financement**

Au cours des dernières réunions du CCEK, les membres ont discuté de divers scénarios concernant le financement du CCEK, puisque, à compter de l'exercice financier 2015-2016, le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) devrait remplacer l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE) en tant qu'organisme du gouvernement fédéral chargé d'une partie du financement de fonctionnement du CCEK. Les membres sont informés que des rencontres ont lieu actuellement entre les AADNC et le MDDEFP pour discuter des modifications proposées au mode de financement par AADNC.

### **c) Secrétariat**

Les membres discutent de la possibilité de proposer à l'analyste en environnement un contrat à temps plein pour la période allant d'avril à août 2014.

### **d) Membres**

Les membres sont informés de la démission de M. Henry Alayco. M. Alayco avait été nommé par l'ARK pour siéger au CCEK le 27 novembre 2013 en remplacement de M. Joseph Annahatak.

### **e) Rapport annuel 2012-2013**

Les membres sont informés que le rapport annuel 2012-2013 du CCEK a été finalisé et transmis à l'Assemblée nationale, de même que déposé sur le site Internet du CCEK. Des exemplaires ont aussi été distribués à divers ministères, organismes et particuliers.

### **f) Rapport annuel 2013-2014**

Les membres discutent de la rédaction du rapport annuel 2013-2014 du CCEK. Il est décidé de former un sous-comité pour examiner la première ébauche, lorsqu'elle sera rédigée.

## **g) Plan d'action quinquennal 2015-2020**

Une réunion du sous-comité chargé de préparer le Plan d'action quinquennal 2015-2020 du CCEK a eu lieu le 10 février 2014. Les membres sont informés que le sous-comité évalue actuellement les activités en cours et prévues du CCEK et que la rédaction de la première ébauche du Plan d'action quinquennal 2015-2020 devrait commencer sous peu.

## **5. Évaluation environnementale au Nunavik**

### **a) Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ**

En janvier 2014, un groupe de travail composé de représentants du MDDEFP, de l'ARK et de la Société Makivik s'est réuni afin d'amorcer la révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) qui déterminent les types de projet obligatoirement soumis ou soustraits à la préparation d'une étude d'impact. Les membres se questionnent sur le rôle que devrait jouer le gouvernement fédéral dans la révision de ces annexes.

### **b) Dépliant sur les processus d'évaluation environnementale**

Suivant la 138<sup>e</sup> réunion du CCEK, les membres du sous-comité ont poursuivi leur révision du dépliant résumant les quatre processus d'évaluation environnementale s'appliquant au Nunavik. Les membres sont informés que la section du dépliant décrivant les processus prévus dans l'Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Nunavik est présentement révisée par un membre de la Commission de la région marine du Nunavik chargée de l'examen des répercussions. On mentionne que la simplification de l'information présentée est essentielle et demeure un défi.

### **c) Projet pilote de formation sur les processus d'évaluation environnementale**

Le 20 février 2014, un projet pilote de formation pilote sur l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux (ÉIES) a eu lieu à Kuujuaq. Des représentants d'organismes des communautés de Tasiujaq, d'Aupaluk, de Kangirsuk et de Kuujuaq y ont pris part. Le cours consistait en une présentation sur le contenu des ÉIES, la CBJNQ et le cadre juridique des ÉIES, les principaux acteurs et les processus d'ÉIES, la participation des Inuits, l'acceptabilité sociale, ainsi que des pratiques exemplaires. Il y a également eu des tables rondes et des exercices en groupe. Les commentaires des participants au sujet du cours ont été très positifs. Les membres sont d'avis que d'autres cours sur les ÉIES devraient être offerts et que le dépliant sur les processus d'évaluation environnementale devrait être utilisé comme aide-mémoire.

### **d) Évaluation des impacts sociaux des projets de développement soumis aux différents processus**

À la 138<sup>e</sup> réunion du CCEK, les membres ont demandé que les facteurs régissant l'évaluation des impacts sociaux dans les processus d'évaluation applicables au Nunavik soient examinés. Il est suggéré que les directives actuelles à l'intention des promoteurs appliquées lors de l'évaluation des impacts sociaux de projets antérieurs soient comparées aux exigences des processus prévus dans le chapitre 23 de la CBJNQ.

## **6. Activités minières**

### **a) Loi modifiant la Loi sur les mines**

À la 138<sup>e</sup> réunion du CCEK, les membres ont demandé qu'un représentant du ministère des Ressources naturelles (MRN) présente les modifications apportées récemment à la loi sur les mines. Un représentant du MRN a été contacté, mais ne sera pas disponible pour faire une présentation avant la 140<sup>e</sup> réunion du CCEK. Les membres se

questionnent sur le degré d'intégration des principes de développement durable dans la version actuelle de la Loi sur les mines et leur portée sur les activités minières et sur les régions définies dans la CBJNQ.

#### **b) Projet de réhabilitation des sites d'exploration minière abandonnés au Nunavik – mise à jour**

La coordonnatrice du projet de réhabilitation des sites d'exploration minière abandonnés au Nunavik, M<sup>me</sup> Nancy Dea, présente les derniers résultats du projet. Selon les inventaires réalisés en 2001 et en 2002, 90 sites ont été confirmés comme étant des sites d'exploration minière abandonnés. Dix-huit de ces sites ont été classés comme nécessitant des travaux de nettoyage de grande envergure, 27 des travaux de moyenne envergure et 45 des travaux de faible envergure. Le projet a été lancé en 2005 et a ciblé la réhabilitation des 18 sites nécessitant des travaux de nettoyage de grande envergure. À ce jour, la réhabilitation de 14 de ces sites est achevée. Les travaux ont été réalisés par des résidents de Kuujuaq, de Kawawachikamach, d'Aupaluk et de Kangiqsujuaq. Lors de la saison de nettoyage 2011-2012, des travaux ont été effectués à l'un des plus grands sites, situé près d'Aupaluk, et ont permis de retirer 147 tonnes de matières résiduelles et 36 équipements lourds. Les membres sont informés que la priorité au cours des cinq prochaines années sera de nettoyer les quatre derniers sites nécessitant des travaux de nettoyage de grande envergure et les sites nécessitant des travaux de moyenne envergure.

#### **c) Processus d'évaluation environnementale applicables au projet minier ferrifère Hopes Advance**

Le 3 février 2014, le CCEK a reçu une lettre du président de l'ACÉE, M. Ron Hallman, en réponse à sa lettre du 6 décembre 2013, concernant les processus d'évaluation environnementale applicables au projet minier ferrifère Hopes Advance. M. Hallman explique que le processus d'évaluation environnementale fédéral prévu au chapitre 23 de la CBJNQ ne devrait pas s'appliquer puisque le principal élément du projet (une mine) relève de la compétence du gouvernement provincial. Les éléments du projet relevant de la compétence du gouvernement fédéral seront soumis au processus prévu dans la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012). Cependant, M. Hallman informe le CCEK que des représentants de l'ACÉE ont rencontré des représentants de la Société Makivik et du MDDEFP afin de coordonner des activités avec la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) de manière à assurer la participation des Inuits dans le processus d'évaluation environnementale. M. Hallman conclut sa lettre en invitant le CCEK à faciliter les discussions entre ces organismes.

Les membres sont informés que l'ACÉE a déterminé que le projet ne nécessitait pas une évaluation par une commission fédérale. Ils ne comprennent pas cette décision de l'ACÉE, car il s'agit d'un projet dont les impacts sur l'environnement et le milieu social seront importants et auraient mérités d'être examinés par une telle commission. Ils réitèrent donc leurs préoccupations quant à la non-application du processus d'évaluation environnementale fédéral prévu au chapitre 23 de la CBJNQ, car ce processus assure la participation des Inuits. En outre, il apparaît nécessaire que les mécanismes prévus à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, soient ceux de substitution et d'équivalences entre les divers processus d'évaluation environnementale applicables aux projets similaires, soient clarifiés. Les membres souhaiteraient rencontrer l'administrateur fédéral afin que le CCEK puisse exprimer ses préoccupations en personne.

#### **d) Approbation du projet de Nunavik Nickel – infrastructures maritimes à Baie Déception**

À la 138<sup>e</sup> réunion du CCEK, les membres ont passé en revue les différents processus d'évaluation environnementale qui ont été appliqués à des projets miniers ayant des infrastructures maritimes comme le projet de Nunavik Nickel à Baie Déception. Il a été décidé de transmettre à l'administrateur fédéral une lettre afin de commenter le format de la décision délivrée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale pour l'autorisation du projet, notamment le peu de renseignements énoncés à ce type d'autorisation.

## **e) Consultations publiques sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium**

Le 3 mars 2014, le ministre du MDDEFP, M. Yves-François Blanchet, a officiellement confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de tenir des consultations publiques sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur le territoire québécois. Le 12 mars 2014, les membres ont rencontré le président du BAPE, M. Pierre Baril, pour discuter du mandat en question, de l'organisation générale des consultations ainsi que du rôle et des préoccupations du CCEK.

M. Baril a informé les membres que le ministre du MDDEFP pouvait, de par la loi, confier au BAPE de tenir des consultations publiques sur toute question liée à l'environnement. Dans le cas des terres faisant l'objet d'un traité, le BAPE collaborera avec les organismes de la région pour s'assurer du respect des traités. Le mandat relatif à la tenue de consultations publiques commencera le 20 mai 2014 et prendra fin le 20 mai 2015. Le BAPE nommera les membres d'une commission dans les prochaines semaines pour présider les consultations. Un document de référence intitulé «Étude sur l'état des connaissances, les impacts et les mesures d'atténuation de l'exploration et de l'exploitation des gisements d'uranium sur le territoire québécois» (Réseau DIVEX, janvier 2014) pourra être consulté sur le site Web du BAPE à compter du 16 avril 2014.

Selon les prévisions du BAPE, les consultations devraient avoir lieu en deux phases. La première phase sera un pré consultation au cours de laquelle le BAPE diffusera de l'information générale au public sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium. Un groupe d'experts sera présent pour répondre aux questions et aux préoccupations du public. Les questions et les préoccupations soulevées serviront à structurer la deuxième phase, soit les consultations en tant que telles qui sont prévues pour l'automne 2014. Quant aux consultations qui auront lieu au Nunavik, plusieurs points ont été discutés concernant l'organisation générale et le rôle du CCEK. Il a notamment été question de la possibilité d'utiliser différents médias pour diffuser l'information au public, des coûts en ressources humaines et matérielles ainsi que de l'organisation logistique. Il a été mentionné que les consultations devraient avoir lieu dans les communautés situées à proximité des endroits où ont lieu des activités d'exploration uranifère, puisqu'il n'y a pas de projet de mine d'uranium prévu à court terme au Nunavik.

Le CCEK devrait jouer un rôle de premier plan dans ces consultations. Il n'a toutefois pas encore été décidé quel organisme présiderait les consultations au Nunavik. Les membres décident de mettre sur pied un sous-comité et de déléguer un représentant pour coordonner la correspondance entre le BAPE et le CCEK.

## **7. Gestion des matières résiduelles**

### **a) Projet de réhabilitation de deux dépôts de barils de bitume à Kuujjuarapik**

La chargée de projet du projet de réhabilitation de deux dépôts de barils de bitume à Kuujjuarapik, M<sup>me</sup> Nancy Dea, présente les résultats contenus dans le rapport qu'elle a préparé pour l'ARK en février 2014. Le projet s'est déroulé d'octobre 2011 à octobre 2012 et visait la réhabilitation de deux dépôts dans la communauté de Kuujjuarapik où de nombreux barils de bitume avaient été laissés à l'abandon pendant plus de 45 ans. Au total, 2 112 barils et environ 1 280 m<sup>3</sup> de sols contaminés ainsi que de petites quantités de matières résiduelles dangereuses ont été retirés des sites et expédiés au sud du Québec pour y être traités et éliminés. Les plans d'eau avoisinants ont également été testés, mais les résultats indiquent qu'il n'y a pas eu de contamination.

### **b) Recyclage des appareils électroniques au Nunavik**

Lors de la 138<sup>e</sup> réunion du CCEK, le sujet du recyclage des appareils électroniques au Nunavik avait été soulevé lors de la présentation du projet de Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik. La possibilité de mettre sur pied un projet pilote de recyclage des appareils électroniques de cette région avait alors été évoquée, car les appareils électroniques qu'achètent les résidents aboutissent dans les lieux d'enfouissement des communautés à la fin de leur vie utile. Il existe toutefois des programmes de recyclage des appareils électroniques mis au rebut dans le sud du

Québec et le coût du traitement et de l'élimination de ces appareils est inclus dans le prix d'achat de la plupart de ceux-ci. Les membres discutent de la possibilité qu'un consultant rédige une proposition pour l'élaboration d'un programme de gestion des appareils électroniques mis au rebut pour le Nunavik.

## **8. Aires protégées au Nunavik**

Les membres sont informés que des réunions d'un groupe de travail composé de représentants du MDDEFP, du MRN, de la Société Makivik et de l'ARK ont eu lieu afin de discuter de la création d'aires protégées au Nunavik. L'objectif actuel du groupe de travail est d'inclure la rivière Kovic dans une aire protégée. Les membres sont aussi informés qu'une réunion du groupe de travail est prévue pour la fin de mars 2014 en vue de réaliser les premières étapes de la création de cette aire protégée et de discuter du travail de terrain à réaliser à l'été 2014.

## **9. Secrétariat au développement nordique**

Le secrétaire général associé, M. Bernard Lauzon, et la directrice de la coordination et de l'administration, M<sup>me</sup> Joanne Laberge, du bureau du Secrétariat au développement nordique (SDN) font une présentation pour décrire leur organisation. Il est question du Comité des parlementaires chargé du développement nordique, de l'énoncé de mission du Secrétariat et de la structure organisationnelle ainsi que des descriptions des groupes de discussion, des comités, des approches, des initiatives et des investissements dans le projet.

M. Lauzon explique que le SDN fixe actuellement ses priorités avec divers ministères et organismes concernant l'établissement de la liste des partenaires. Parmi ses priorités, le SDN entend entreprendre plusieurs projets liés au développement d'infrastructures, à la construction de centres de formation, aux initiatives de développement touristique et aux parcs nationaux. En ce qui concerne le Nunavik, il a été question de rénover les infrastructures maritimes, de créer des parcs et de poursuivre la réhabilitation des sites de la ligne Mid-Canada. Le SDN priorise actuellement les objectifs pour ces projets.

Les membres mentionnent que les principes de développement durable sont généralement exclus de la description des objectifs du SDN. L'acceptabilité sociale et les impacts des claims miniers et des projets d'exploration réalisés à proximité des communautés constituent d'autres préoccupations. Les membres sont informés que la prochaine réunion du groupe de travail du SDN est prévue pour le début d'avril 2014. Ils s'entendent pour que le CCEK puisse continuer d'exercer un rôle d'observateur lors des prochaines activités du SDN.

## **10. Divers**

### **a) Chronique dans *Makivik Magazine***

L'article qui sera soumis pour la chronique environnementale du CCEK de *Makivik Magazine* (édition du printemps 2014) portera sur le projet pilote de formation sur l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux qui a eu lieu à Kuujuaq le 20 février 2014. On suggère que le prochain article (édition de l'été 2014) porte sur les inventaires de plantes rares réalisés par le MDDEFP au Nunavik.

### **b) Atelier sur l'acquisition et la diffusion des connaissances – CCEBJ, Mistissini**

Les membres sont informés que l'analyste en environnement participera à l'atelier sur l'acquisition et la diffusion des connaissances du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ). L'atelier est censé avoir lieu dans la semaine du 17 mars 2014, à Mistissini. On mentionne que l'atelier revêt un intérêt particulier, car il pourrait aider le CCEK à élaborer de nouvelles approches pour traiter certains dossiers.



### **c) Forum science environnement du MDDEFP – 19 février 2014, Québec**

Le 19 février 2014, le MDDEFP a tenu, dans le cadre des rencontres scientifiques du Forum science environnement, une journée de conférences intitulée « Enjeux de la conservation au Nunavik : concilier patrimoine naturel, culture et développement ». Le forum avait pour objectif d'examiner diverses questions liées à la conservation au Nunavik en raison des nombreux changements importants qui sont prévus. Il y a eu diverses présentations par des spécialistes suivies d'une table ronde au cours de laquelle les participants pouvaient poser des questions. Certains membres du CCEK ont participé à cette journée. Les membres reconnaissent l'importance d'un tel événement, car l'acquisition et les transmissions continues des connaissances sur le Nunavik devraient aider à orienter le développement futur de la région.

### **11. Date et lieu de la prochaine réunion**

La 140<sup>e</sup> réunion du CCEK aura lieu dans la semaine du 7 juillet 2014, dans la communauté d'Akulivik.



Benjamin Patenaude  
Secrétaire exécutif  
1 octobre 2014